

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2025

Le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 18 juin 2025 à 20 heures 30, sous la présidence de M. WICIAK Joël, Maire.

Présents : WICIAK Joël, PIAUGEARD Annie, GOGUET Michel, DAIGRE Marie-Christine, DESLANDE Guilène, FEVRIER Marie-Cécile, LEMASLE Annick, MALBOEUF Benjamin, TEXIER Pascal, WICIAK Maxime.

Absent :

Excusés : CHEVALLIER Béatrice, COUDREAU Maxime, MAZOUIN Yann, MIRANDE Geoffray, VERBOIS Christophe.

Suite à plusieurs notifications (TFNB - 5 484 € / FCTVA + 3 7619 € / DSR +7 317 € / DGF - 3 895 €) et des achats et ventes imprévus (radar pédagogique 2 300 € TTC – 1 150 € assurance – Concessions au cimetière), il est nécessaire de procéder à des modifications budgétaires.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2188 (21) - 137 : Autres immobilisations co	5 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	-4 000,00
		10222 (10) : FCTVA	36 922,00
		1641 (16) : Emprunts en euros	-27 922,00
	5 000,00		5 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	-4 000,00	70311 (70) : Concession dans les cimetières	268,00
615231 (011) : Voiries	-125,00	7032 (70) : Droits permis de stationnement e	-3 276,00
		73111 (731) : Impôts directs locaux	-5 484,00
		74111 (74) : Dotation forfaitaire des commu	-3 895,00
		741121 (74) : Dotation de solidarité rurale (	7 317,00
		7484 (74) : Dotation de recensement	945,00
	-4 125,00		-4 125,00
Total Dépenses		Total Recettes	875,00

Le Conseil Municipal valide le mouvement d'écritures proposé.

Envoyé à tous les Conseillers, le bilan du RGPD est présenté. Ce bilan concerne les actions mises en place depuis la création de ce règlement. Le Conseil Municipal acte la présentation de ce bilan RGPD.

Afin d'anticiper les demandes de subventions, les principaux projets pour l'année 2026 pourraient être les suivants :

- Voiries, trottoirs, rivières
- Achat de matériels divers
- Rénovation des bâtiments annexes de la Mairie
- Réfection des dessus de murs du cimetière
- Végétalisation du parc de loisirs de Cachet
- Vidéo surveillance dans la commune

- Poursuite de la DECI
- Habillage des containers
- Illuminations de Noël

L'organisation de la soirée du 13 juillet est discutée : logistique, repas, feu d'artifice, bal, ... Une réunion de la commission « Vie locale » sera organisée après la fin des inscriptions. Penser au pain, prendre des quantités suffisantes pour l'apéritif (cognac, ricard, pineau). Maintenir les mojettes et la viande au chaud ?

France Travail ne nous a pas donné de candidats pour le contrat PEC. M. le Maire propose de faire un contrat de 6 mois pour une durée hebdomadaire de 16h, soit un coût pour la commune de 1 150 €, à Pascal RODRIGUEZ. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Plusieurs carreaux du kiosque cassés ou enlevés, passerelle endommagée, signalétique de l'Arboretum saccagée, ... Que faut-il faire pour sécuriser ce lieu ? La mise en place de caméra : attente du retour de la gendarmerie pour les entreprises qualifiées et leur demander conseil sur ce site sensible.

M. le Maire a rencontré Olivier COMPAGNON accompagné de Marie-Charlotte DUMAS de la société REDEN pour un projet de serres agricoles photovoltaïques aux Combes, route d'Haimps. Sur une surface foncière totale de 53 210 m², les serres vont couvrir 31 340 m². M. le Maire donne les détails de ce projet.

La Maison de Retraite des quatre saisons nous informe qu'elle possède plusieurs salles climatisées pouvant accueillir des personnes souffrant de la chaleur. Faire passer le message si besoin.

La recomposition des conseils municipaux en mars 2026 va entraîner la nécessité de recomposer l'organe délibérant de Vals de Saintonge Communauté. Une proposition du droit commun est détaillée par M. le Maire. Le Conseil Municipal propose l'application du droit commun.